



ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'UNION POUR LA MEDITERRANEE

Commission des Droits de la Femme dans les pays euro-méditerranéens

RÉUNIONS
Jeudi, 24 janvier 2013
Parlement Européen, BRUXELLES

PROCES-VERBAL

La Commission des droits de la femme de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP-UpM) a tenu deux réunions, le jeudi 24 Janvier 2013 au Parlement européen à Bruxelles.

- Première réunion: réunion de la commission des droits de la femme.
- Deuxième réunion: réunion conjointe entre la commission des droits de la femme et la commission politique, de sécurité et des droits de l'homme.

Première réunion: Commission des droits de la femme: (10:30 - 11:00)

La réunion est ouverte à 10h30, le jeudi 24 Janvier 2013, sous la présidence de Samira MERAI-FRIAA, adjointe au président de l'Assemblée nationale constituante Tunisienne.

Membre de l'Assemblée du peuple algérien, tandis que Mme Mulita Mulic, membre du Parlement croate et M. Sergio SILVESTRIS, membre du Parlement européen s'est excusé de ne pas assister à la réunion.

Parmi les trois vice- présidente, a participé à la réunion Mme Akila HACHICHI, Membre de l'Assemblée Populaire Nationale Algérienne, tandis que Mme Mulita Mulic, membre du Parlement Croate et M. Sergio SILVESTRIS, Membre du Parlement européen se sont excusés de ne pas assister à la réunion.

Après l'adoption de l'ordre du jour et le procès-verbal de la réunion tenue à Zagreb (Croatie) le 6 Décembre 2012, la Présidente de la commission a remercié le Président du Parlement européen et la présidente de la commission politique pour avoir accepté de tenir ces deux réunions à Bruxelles. Elle a rappelé les projets de recommandations proposés par les membres de la commission sur le thème "le rôle des femmes dans les nouvelles gouvernances" au cours de leur réunion du 6 décembre 2012 qui a été conclue par

l'impression générale que le taux des femmes dans les postes de décision politique ne répond pas aux ambitions et aux espoirs escomptés.

Les propositions étaient de nature pratique, dont les plus importants:

- La création d'un observatoire euro-méditerranéen pour surveiller la situation des femmes.
- La mise en place d'un Lobby euro-méditerranéen des femmes qui agit pour faire pression sur les gouvernements.
- L'adoption de mécanisme de co-présidence entre les femmes et les hommes dans les organes de direction.
- L'adoption de système de quotas et l'imposition de sanctions juridiques et financières afin de parvenir à la parité entre les femmes et les hommes dans les postes de décision.
- La création d'un site web pour l'interaction entre les membres de la commission.

Le membre palestinien a indiqué que la commission des droits de la femme n'a pas abordé la femme palestinienne qui se bat sur différents niveaux : politique, économique et social, et elle est dans une révolution continue pour défendre ses droits et ceux de peuple palestinien.

La présidente de la commission lui a répondu que la femme palestinienne mérite le respect et l'appréciation pour les énormes sacrifices qu'elle déploie, mais malheureusement, la délégation palestinienne n'a pas participé à la dernière réunion tenue en Croatie afin d'informer sur les problèmes et les obstacles auxquels elle fait face.

En ce qui concerne les projets de recommandations dont elle récitait était un résumé des idées et des points de vue des membres de la commission qui peuvent être modifiés. La délégation palestinienne peut présenter ses propositions pour les enrichir ou ajouter de nouveaux projets de recommandations comme le reste des membres de la commission.

M. Haythem BELGACEM de Tunisie a indiqué que la femme a besoin d'encouragement et de soutien plutôt que de contrôle (en se référant à l'observatoire euro-méditerranéen). La présidente de la commission lui a répondu que la tâche de l'observatoire est de suivre la situation de la femme et de l'analyse des données relatives à la femme et non à son contrôle.

A la fin de la réunion, Samira MERAI-FRIAA a indiqué qu'elle a l'intention d'inviter les membres du bureau de la commission, afin d'organiser une réunion en Tunisie le 8 Mars 2013, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme, pour examiner les projets de recommandations qui seront discutés lors de la prochaine session de l'AP-UpM.

Elle a également demandé aux membres de la commission de présenter leurs propositions et leurs idées afin de les inclure dans le document qui leur sera présenté au plus tard. Elle a ajouté que les discussions qui auront lieu avec les membres de la commission politique seront utiles pour la commission des droits de la femme pour enrichir ses recommandations.

- Deuxième réunion: réunion conjointe entre la commission des droits de la femme et la commission politiques, de sécurité et des droits se l'homme: (11h00-13h00)

La réunion est ouverte à 11h00, le jeudi 24 Janvier 2013, sous la présidence de Tokia Saïfi.

Après l'adoption de l'ordre du jour et le procès-verbal de la réunion de la commission politique tenue à Bruxelles le 3 Octobre 2012, la présidente de la commission politique souhaite la bienvenue aux membres de la Commission pour les droits des femmes de l'AP-UpM ainsi qu'à sa Présidente, Mme Samira MERAI- FRIAA, pour la session du matin qui se tient conjointement avec la Commission femmes.

La **Présidente** rappelle que la prochaine réunion de la Commission le 11 avril servira à l'adoption des recommandations à la Plénière de l'AP-UpM. Selon les consignes données par le Bureau de l'AP-UpM le 7 juin 2012, le système des rapporteurs a été abandonné. Il appartient à la Présidente de proposer un projet de texte. Ce texte sera envoyé aux Membres dans les semaines qui viennent. Il comportera des recommandations autour du sujet-phare de la Commission qui est le soutien des pays en transition et de leurs parlements en particulier. Il résumera aussi les activités de la Commission au cours de l'année et fera référence aux projets menés. Un de ces projets est un séminaire pour des femmes parlementaires du Maghreb organisé par l'Office pour la promotion de la démocratie parlementaire du Parlement européen (OPPD) qui ont été invitées à cette réunion.

Les deux commissions ont discuté un thème commun «**Etre femme en politique: expériences croisées de femmes parlementaires marocaines, algériennes, tunisiennes et libyennes** - échange de vues»

- modéré par Simona GRANATA-MENGHINI, Secrétaire-adjointe de la Commission de Venise du Conseil de l'Europe
- en présence de Bernardino LEÓN, Représentant spécial de l'UE pour le Sud de la Méditerranée

Simona Granata insiste sur le besoin d'une base constitutionnelle pour assurer le rôle des femmes et l'impact du système électoral sur leur présence en politique.

Bernardino Léon adresse trois messages aux Membres: 1. Les femmes ont un rôle crucial dans les transformations politiques, 2. En parallèle à la transformation politique, une profonde transformation sociale est en cours, 3. L'UE s'engage et veut accompagner les transformations malgré ses difficultés économiques. Il insiste sur l'importance de la transformation des systèmes éducatifs pour ancrer la participation effective des femmes à tous les niveaux.

Samira Merai-Friaa présente les recommandations de la Commission femmes dont la constitution d'un lobby EuroMed des femmes, un observatoire EuroMed des femmes servant de base de données pour fixer des objectifs de parité à atteindre, et un site internet permettant l'échange entre les femmes parlementaires.

Les membres écoutent les témoignages de la quinzaine de participantes marocaines, algériennes, tunisiennes et libyennes au séminaire de formation organisé par l'OPPD.

Ces témoignages reflètent des points de convergence dans le combat pour les droits des femmes de part et d'autre de la Méditerranée. Ils soulignent des avancées considérables en matière de législation et de représentation des femmes dans certains pays, mais aussi le besoin de faire évoluer les mentalités pour saisir les opportunités légales existantes.

Si l'ensemble des femmes parlementaires se voient traitées avec respect par leurs collègues hommes, elles constatent la persistance de mentalités patriarcales dans des secteurs clé comme la justice. L'éducation et les efforts de la société civile doivent jouer un rôle primordial pour les surmonter.

Elles insistent également sur l'indépendance économique des femmes et l'importance d'éradiquer la violence contre les femmes. Dans l'ensemble, elles se montrent combattives et revendicatrices de la parité à tous les niveaux. Loin d'être considérés comme une panacée, les progrès obtenus par des systèmes de quota sont salués à l'unanimité.

La **Présidente** promet de l'aide pour accéder à la demande des femmes parlementaires maghrébines de se constituer en réseau.

Les **participantes libyennes** s'enquièreent de la possibilité pour leur pays d'adhérer à l'AP-UpM. La **Présidente** les informe que la Délégation Maghreb du PE invitera le parlement libyen à adresser une demande officielle au Président Schulz lors de sa visite en Libye en février. Ainsi, la Libye pourrait devenir membre à part entière dès la plénière de l'AP-UpM en avril.